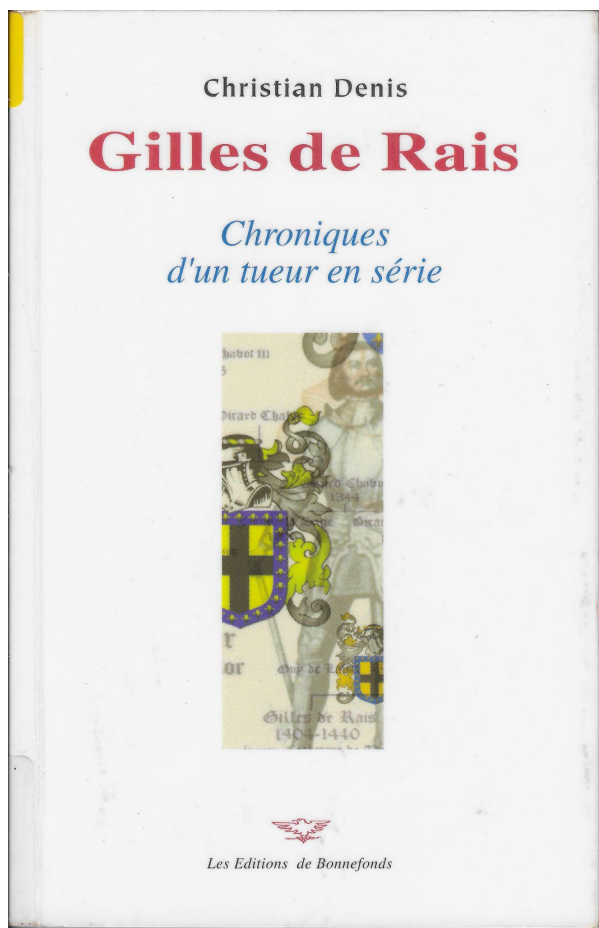


— 1404 à 1440 —

Gilles de Rais.

Chroniques d'un tueur en série.



PREMIÈRE PARTIE. Jean de Craon

Forteresse de Champtocé, février 1401

Regardez... là ! ... Son nez en bec de buse vient de dépasser l'angle du chambranle de la cheminée, c'est lui ! c'est Jean de Craon.

Ne dirait-on pas qu'il est plus soucieux qu'à son habitude . C'est qu'il est habité par un projet si agréable qu'aucun autre ne saurait autant soutenir une pareille attention : Agrandir son domaine. La convoitise enflamme son regard, ses yeux de hobereau flairant une proie animent son visage... Près de lui, toujours dans son ombre, tâchant sans cesse de deviner les intentions de son maître et ses désirs, c'est Fulbert, son chapelain et son conseiller, petit homme

crainctif et obséquieux qui a compris que son avenir comme son salut résidaient dans la satisfaction de son seigneur.

Jean de Craon regarde les flammes monter dans l'âtre avec fascination ; cette puissance, cette énergie ravivent son désir de prédateur ; depuis qu'il a découvert une opportunité d'agrandir son patrimoine, son esprit ne quitte plus cette idée, comme une obsession. Pourtant Jean de Craon n'est pas particulièrement un seigneur pauvre et sans terres, jugez plutôt !

Ses propriétés sont réparties sur quatre provinces, la Bretagne, l'Anjou, le Maine et le Poitou. Ainsi en Bretagne il possède les terres et le Château de Bourgneuf en Rais, près de la mer, du Loroux-Bottereau, à cinq lieues au sud-est de Nantes. Il possède Ingrandes en Anjou, et Champtocé dont la forteresse où nous sommes en ce moment domine la Loire et les marches de Bretagne. Il possède l'hôtel de la Suze dans la capitale des Bretons, des terres dans le Poitou, dans le Maine. Mais Jean de Craon n'est pas préoccupé de ce qu'il possède mais de ce qu'il ne possède pas encore et qu'il convoite.

Et que convoite-t-il en ce moment ? Les terres de Jeanne de Rais, rien que cela, et voisines de chez lui, ce qui est encore mieux. Jean de Craon se récite encore une fois la longue liste des terres de Jeanne, espérant ne rien oublier : Pornic, Machecoul, Saint Etienne de mer Morte, Vue et Bouin, soit un vaste domaine en bordure de mer au sud de Nantes, aux marches de Bretagne et voisin du sien.



Jeanne de Rais, “la sage”, n’a pas d’enfant et vieillit paisiblement sur ses terres. Mais lui, Jean de Craon, il en a un enfant : Amaury, en faveur duquel il aimerait bien que Jeanne fasse son testament puisqu’ils sont parents. reste à la convaincre, ce qui devrait pouvoir se faire.

Seulement, il y a un problème, et le problème, c’est Guy de Laval, arrière petit cousin de la vieille dame et qui - Jean l’a appris ce matin, ce qui explique son humeur - passe beaucoup de temps à lui tenir compagnie, dans une perspective forcément intéressée, ne soyons pas naïf.

- Ah enfin ! Te voilà !

L’espion de Jean accepterait bien le verre de vin qu’on ne lui offre pas, lui qui arrive de Pornic à cheval pour porter la nouvelle à son maître. Mais on n’a pas le temps, on boira plus tard.

Jean de Craon est atterré. Ainsi cet hypocrite a trouvé la faille : le sentiment, l’extinction de la famille, le nom. Il propose à Jeanne de Rais d’abandonner son nom de Laval - ce qui en passant est trahir les siens - afin de porter celui de Rais au cas où il deviendrait légataire de Jeanne. Il est doux à cette vieille femme de savoir que le nom de Rais pourrait continuer de rayonner sur les trois provinces après sa mort...

Jean crache dans les braises comme si la bile lui remontait à la bouche.

- Mais que veut-il ? hurle Craon. Laval possède des propriétés considérables ; Chemillé, La Mothe Achard, pour ne citer que celles-là !

- Il veut devenir baron de Rais, une des plus riches baronnies de la Bretagne, hasarde Fulbert.

- Je m’en doute bien, imbécile ! Conseille-moi donc au lieu de me dire ce que je sais déjà.

Fulbert a réfléchi à la question, anticipant la mauvaise nouvelle apportée par l’espion de son maître.

- Votre mère, Marguerite de Machecoul, n’est-elle pas parente de Jeanne de Rais ? Ainsi n’êtes-vous pas vous aussi parent de Jeanne . Or s’il s’agit de perpétuer le nom de Rais, vous avez un fils et une fille... Guy de Laval, lui, n’a pas d’enfants. Partez pour Pornic, expliquez la chose à Jeanne, vous verrez bien, vos chances valent bien celle de Laval.

- C’est-que... dit l’espion qui tremble d’avoir écouté cette conversation et qui redoute l’effet de la nouvelle qu’il n’a pas encore osé dire.

- Quoi ?! sais-tu autre chose ?

- C’est que Jeanne de Rais vient de faire un testament, en faveur de Messire Guy de Laval...

Jean de Craon est affalé dans un fauteuil, la bouche ouverte, sans voix. Fulbert, inquiet mais dont le sens commun n’est jamais altéré par la passion, s’approche de lui.

- Partez tout de même ! un testament, n’est jamais définitif tant que celui qui teste n’est pas mort ; on peut l’annuler, le refaire, mais il faut être convaincant. Emmenez donc votre mère avec vous.

- C’est très simple mon cher Guy. Vous admettez qu’un mauvais procès ne profite à personne et détruit les amitiés. Alors écoutez ce que j’ai à vous proposer : vous acceptez que Jeanne de Rais teste en faveur de ma mère, Marguerite de Machecoul...

Guy de Laval se lève, furieux.

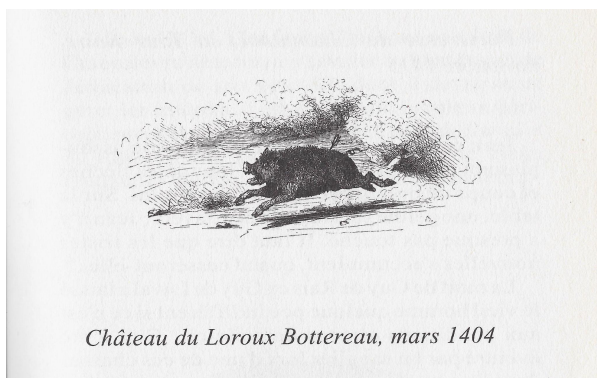
- Attendez ! je reconnais bien chez vous l'emportement de la jeunesse ! Bon, ensuite ma mère teste en faveur de son fils, c'est-à-dire moi. J'ai deux enfants, Amaury et Marie. Compte-tenu qu'Amaury héritera plus tard des Craon, rien ne m'empêche de tester en faveur de ma fille Marie afin qu'elle reçoive l'héritage du pays de Rais.
- Je ne vois pas en quoi, intervient Bernard de Clisson, ces belles dispositions pourraient satisfaire mon cousin Laval...
- Précisément, elles peuvent le satisfaire ainsi que tout le monde.

Jean de Craon s'adresse à Guy de Laval les bras ouverts et le visage réjoui :

-Vous êtes célibataire, n'est-ce-pas ? Ma fille Marie aussi. Eh bien pourquoi ne vous la donnerais-je pas en mariage ?

Jean de Craon attend l'effet de sa proposition comme le lui a bien conseillé Fulbert dont il vient de réciter à peu près sans erreur le discours qu'il lui a fait apprendre.

Bernard de Clisson s'empare du regard de son parent et le soutient afin de lui faire comprendre qu'il devrait réfléchir à deux fois avant d'écarter une telle proposition.



- Alors ? demande Jean de Craon.
- Votre fille est grosse, répond Fulbert, nul doute que le pèlerinage que ses parents ont accompli à Saint-Gilles de Cotentin y soit pour quelque chose.
- C'est ça, c'est ça. Pour quand est prévue la naissance ?
- Pour la Toussaint.
- Comment s'appellera l'enfant ?

- Gilles si c'est un garçon, en hommage au saint, Marguerite si c'est une fille.
- Et mon gendre ?
- Il chasse sur ses terres de Machecoul.

Guy de Laval, devenu Guy de Rais, est encore à la chasse dans la forêt de Machecoul le 27 novembre 1407 lorsqu'un écuyer lui apprend la naissance de son second fils que l'on prénommera René.

Forteresse de Champtocé, la Tour Noire, novembre 1415

Jean de Craon sort brutalement de son assoupissement, il a fait un rêve : de tous côtés flèches et coups de poignards s'abattaient sur lui. Sur la table, une géline servie avec des navets : Jean n'y a presque pas touché. Il faut dire que les tristes nouvelles s'accumulent, quand cesseront-elles ?

La mort de Guy de Rais ex Guy de Laval a laissé le vieil homme quelque peu indifférent si ce n'est aux conditions atroces de celle-ci : Guy a été éventré par un sanglier lors d'une de ces chasses dont il ne pouvait se passer. Son agonie a été fort lente et fort purulente.

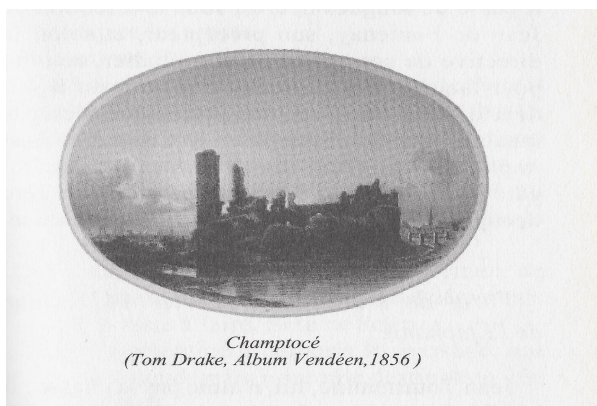
Ensuite un écuyer s'est présenté au château pour y annoncer le désastre de la chevalerie française à Azincourt et dans ce désastre la mort d'Amaury, le fils de Jean.

- On l'a retrouvé dans un marais, a dit l'écuyer ; face contre terre, une flèche plantée dans la nuque.
- Dans le coeur, a rectifié Jean avec amertume.
- Dans le coeur... a concédé l'écuyer.
- Un chevalier qui fait face à son ennemi peut-il recevoir une flèche dans la nuque ?

Enfin, Jean de Craon vient d'apprendre la mort de sa fille Marie, probablement de chagrin suite à la disparition violente de son époux et de son frère.

Il reste Gilles. L'enfant n'a qu'onze ans, Jean de Craon devra désormais s'assurer du bien être et de l'éducation de son petit-fils dont il devra aussi gérer les intérêts, c'est-à-dire son

fabuleux héritage, produit des successions de Craon et de Laval et de Rais... Cette perspective replonge le vieux feudataire dans un assouplissement réparateur.



Château de Machecoul, Noël 1415

- Comment a-t-il osé ?

La colère de Jean de Craon est à son comble. Guy de Rais, qui s'est toujours méfié de son beau-père, a attribué, Jean vient de l'apprendre, et par testament, la tutelle de Gilles à un de ses cousins, Jean Tournemine, au reste sans fortune. Voilà Jean de Craon écarté de la gestion des biens de son petit-fils !

Très affecté par la mort de son père, le jeune Gilles de Rais ne quitte guère ses appartements où il passe de longues heures, sous la direction de Jean de Fontenay, son précepteur, et selon la directive de son grand-père, à étudier, activité pour laquelle il a quelques dispositions. Il sait déjà le latin, aime la lecture, la musique, n'est pas inhabile pour enluminer un texte. Cependant, il est impulsif et coléreux, autoritaire ; c'est un enfant gâté par sa mère et dont le père ne s'est guère occupé, accaparé comme on l'a vu par la chasse.

Forêt de Machecoul, janvier 1416, jour de l'Épiphanie.

Jean Tournemine, lui, n'aime pas la chasse ; il préfère les promenades dans les bois lorsqu'un temps sec et ensoleillé fait briller les arbres de mille feux, que les étangs renvoient la lumière vers le ciel comme des

miroirs ; Jean est un poète. A ses côtés, Godefroi d'Avrillé est un poète lui aussi, il taquine le luth, rédige des lais, se sent courtois. Les deux amis cheminent paisiblement dans la campagne, attentifs à la moindre beauté que la nature présente. Ils descendent maintenant de cheval pour une promenade qui les mène sous un chêne. Là, les deux amis se regardent dans les yeux en se tenant par la main.

L'aubaine qui permet à Jean Tournemine de séjourner légalement au Château de Machecoul, où il vient d'installer son ami dans une chambre près de la sienne, le transporte de joie et de félicité. Enfin la Providence a répondu à ses appels !

La providence est parfois versatile...

Soudain les buissons frémissent, bien qu'aucune brise n'agite les arbres.

- Un animal ?

Geoffroi se lève, tire sa dague et ouvre bientôt la bouche afin que le sang s'évacue, un pieu l'a précipité dans les bras de son ami qui soutient son corps avec une terreur glacée. Deux hommes en arme viennent de paraître. L'un deux, celui qui vient de tuer Godefroi, tend l'index vers le visage de Jean.

- Ceci est pour toi ! C'est un avertissement de Jean de Craon. Si tu es sage, tu sauras désormais ce qu'il te reste à faire. Si tu ne l'es pas...

Jean Tournemine a compris le message, qui disparaît le lendemain pour une destination que nul ne connaît.

La méthode éducative imaginée par Jean de Craon et encouragée par Fulbert est fort simple. Approuver tous les désirs et caprices de l'enfant sans restriction aucune, de manière à parfaire l'œuvre commencée par sa mère, c'est-à-dire le gâter et le pourrir afin d'amollir sa chair et son esprit. Pendant ce temps-là, Jean mènera à son gré la barque de son immense fortune.

Machecoul, printemps 1417

“Je me demande si j’ai bien fait de lui faire étudier la Vie des douze Césars de Suétone, son comportement s’en trouve changé” songe le précepteur Michel de Fontenay.

Il est vrai que l’enfant a été très impressionné par le comportement de Caius Caligula qui n’est pas vraiment recommandable. Gilles a ri de plaisir en traduisant : “Il (Caligula) faisait fouetter les acteurs lorsqu’ils trouvaient que leur voix était belle dans leurs plaintes de douleur.”

Jean de Craon est bien indifférent aux quelques signes de caractère du jeune adolescent. Il devrait, pourtant ! Voilà une semaine, jouant à la guerre avec une poignée d’enfants dans un fossé du château, Gilles, ne supportant pas les cris hystériques d’un enfant de son âge qui venait de se tordre une cheville, lui a planté sa dague dans l’estomac. L’enfant l’a regardé, effaré, puis s’est écroulé nuque contre terre.

Craon n’a pas évalué l’incident comme il aurait dû. Il est vrai qu’il ne pouvait supposer la jouissance que Gilles a ressentie en enfonçant sa dague et en contemplant l’effet de son geste dans les yeux de sa victime...

Craon a indemnisé les parents de cette victime et a recommandé que les enfants jouent désormais avec des armes de bois.

Il faut dire que Jean de Craon est préoccupé par bien autre chose que par des jeux d’enfants. Comme le lui a suggéré Fulbert, il est possible à partir de maintenant de marier Gilles, c’est-à-dire d’augmenter conséquemment son patrimoine, lequel est administré par Jean de Craon. Jean n’est occupé que du projet, toutes affaires cessantes. Il tient conseil dans une tour du Château, examine toutes les suggestions pour lesquelles il a mandaté Fulbert.

Un premier essai se révèle négatif. Fulbert ayant appris le décès de Foulques d’Hambuic, propriétaire d’un nombre impressionnant de seigneuries prospères de la Normandie, et ayant constaté que sa fille

Jeanne se trouvait héritière, propose des fiançailles immédiates que Jean de Craon approuve. Hélas ! La gamine, qui n’a que quatre ans, meurt sitôt après... C’est contrariant. Las ! Fulbert n’est pas homme à renoncer.

Juillet 1418

Il l’a ! Cette fois-ci c’est la bonne, la petite Jeanne d’Hambuic a bien fait de mourir. Quel parti ! Jean de Craon va être satisfait...

Béatrix de Rohan, encore plus riche que la précédente et, tenez-vous bien, nièce du duc de Bretagne. Quelle alliance !

Jean de Craon est enthousiaste. Que l’on dépêche un émissaire, avec des présents !

Janvier 1419

- Je me demande si tu ne nous portes pas la poisse et si ta pendaïson à un chêne dans la forêt de Machecoul n’arrangerait pas les choses...

Fulbert regarde son maître avec un air de Cathare qui vient d’apercevoir un légat du pape. C’est que le fiancé de Gilles vient de mourir...

- Je te donne deux ans. Si dans deux ans mon petit fils n’est pas admirablement marié, songe au oli mouvement de balancier que tu effectuerais accroché à un de mes arbres sous le souffle de ma colère. Il songe, Fulbert, il songe ; il se demande même s’il ne devrait pas prendre la poudre d’escampette, comme Tournemine. Mais pour aller où ?



Jean V, duc de Bretagne

Jean V, duc de Bretagne

Nantes, Château des Ducs de Bretagne, novembre 1419

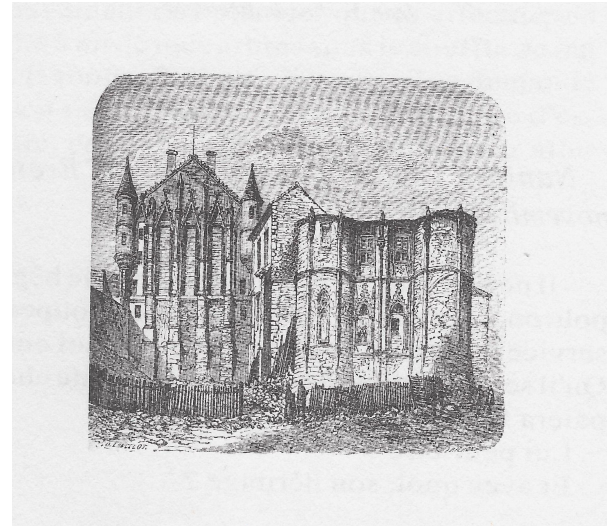
- Il ne manque pas de culot, Charles le Bègue, ce poltron, cet avorton ! Que je lève des troupes à son service contre les anglais ? Et puis quoi encore ? Qu'il se débrouille ! des troupes, ça coûte cher, qui paiera les hommes ? Lui peut-être ? Et avec quoi, son héritage ?

(Rires du vassal en visite, Jean de Craon)

Poitiers, le Parlement, deux jours après

Le roi Charles ne décolère pas. Ainsi le Duc des Bretons, Jean V de Montfort, a eu l'audace de lui refuser son aide, mais il tient sa vengeance et en confie la teneur à Adam de Cambrai, président du Parlement de Poitiers :

- Les Penthievre contestent la légitimité du Duc. Eux ont de l'argent pour lever les troupes. Mais n'osent pas, sans mon appui, au moins moral. Je vais lancer ces chiens assoiffés de terres dans les pattes de Jean de Montfort, voilà qui lui servira de leçon ! Et si Penthievre remporte la partie, c'est à moi qu'il devra être Duc, il ne pourra pas me refuser son aide contre les Anglais.

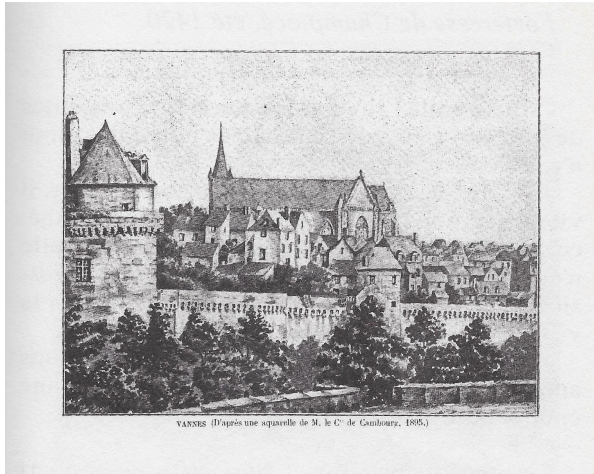


Château de Champtoceaux, demeure d'Olivier de Penthievre aux marches de l'Anjou, janvier 1420

Le duc Jean est ravi. On s'amuse toujours bien chez les riches Penthievre ; le vin coule à flots, les mets sont exquis, les fêtes somptueuses et surtout on y voit des jolies femmes. Le duc adore les jolies femmes, comme le sait non sans dépit la duchesse. Seulement il n'aura guère le temps de profiter des ravissantes damoiselles qu'il aperçoit dans la cour du château, car tout à l'heure, après que son escorte aura été massacrée, il ira rêver à l'amour dans un cul de basse-fosse du château avec les compliments des Penthievre. Croira-t-il encore aux lois de l'hospitalité ?

Cependant l'initiative d'Olivier n'est peut-être pas très habile... Il a agi dans l'euphorie du soutien de Charles VII, meilleur fournisseur de conseils de troupes armées.

Mais qu'importe ! Si les bretons se montrent menaçants, on fera appel à Jean de Craon, n'est-il point l'ami des Penthhièvre ?



Vannes, Etats généraux de Bretagne, 20 février 1420.

La duchesse vient d'haranguer ses barons avec efficacité. On lèvera cinquante mille hommes au moins. En écoutant les applaudissements des autres barons, Jean de Craon s'est mis à applaudir lui aussi : peut-être aurait-on dans l'aventure à gagner Champtoceaux ? Belle ville sur la Loire, voisine des terres de Jean : et cet admirable château ... Jean s'y est rendu récemment, invité par les Penthhièvre.

Forteresse de Champtocé, été 1420

- Ah te voilà ! Je suppose que si tu te présentes devant moi c'est avec de bonnes nouvelles, si tu n'es pas inconscient !

Jean de Craon est de très mauvaise humeur, il vient d'apprendre que Champtoceaux est tombé, ce qui constituerait une bonne nouvelle si elle n'était pas suivie d'une fort désagréable : pour impressionner les populations la duchesse a fait raser la ville (avec le château). pertes et profits..

- J'ai de très bonnes nouvelles à vous apprendre, messire, je crois avoir trouvé une épouse pour votre petit-fils.

Le sourire melliflu et hypocrite de Fulbert agace son maître et l'intrigue.

- Et bien, mais parle-donc ! s'impatiente-t-il.
 - Catherine de Thouars, fille unique âgée de seize ans.
 - Que possède-t-elle ?
 - Savenay, entre Nantes et l'océan, Pouzauges, dans le bocage, entre bien d'autres lieux. Et surtout...
 - Surtout ?

Fulbert savoure l'effet à venir.

- Le superbe domaine de Tiffauges avec son impressionnant château entre Anjou et Bretagne. En sorte qu'un seigneur de Tiffauges pourrait se déclarer vassal tantôt des Bretons tantôt des Français, selon la meilleure solution que lui dicteraient ses intérêts.



- Ca, c'est intéressant. Assieds-toi. Veux-tu un verre de vin ? Et pourquoi ne m'as-tu pas parlé auparavant de l'agréable opportunité d'un tel mariage ?

- Parce qu'elle comporte une difficulté, messire.

- Laquelle ?

- Eh bien Catherine est cousine de Gilles, ce mariage est donc interdit par l'église.

Jean se lève, blanc de colère, jette son verre de vin au visgae de Fulbert.

-